

TFP Agent cynotechnique en détection des explosifs

Qu'est-ce que le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) « Agent cynotechnique en détection des explosifs » ?

Le <u>TFP</u> « Agent cynotechnique en détection des explosifs » est une certification, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelle (RNCP), créée par <u>la branche professionnelle de la Prévention et Sécurité</u> reconnue par l'ensemble des entreprises ayant une activité de prévention et sécurité. Le TFP Agent cynotechnique en détection des explosifs permet de valider les compétences professionnelles nécessaires au métier d'Agent cynotechnique en détection des explosifs.

Voir la fiche RNCP du <u>TFP « Agent cynotechnique en détection des explosifs »</u>.



Quels sont les avantages?

~

Pour le titulaire

L'obtention de la certification vous permet d'enrichir votre CV avec une certification reconnue par la branche professionnelle et appréciée des recruteurs des entreprises du secteur concerné.

Selon votre profil et votre situation, elle vous permet de :

- ✓ Compléter votre parcours initial
- Apprendre un nouveau métier
- Vous insérer durablement dans l'emploi
- Renforcer vos compétences et votre qualification pour évoluer dans votre entreprise ou préparer une mobilité
- Renforcer votre employabilité

Pour les entreprises

Certification créée par des professionnels pour des professionnels.

En tant qu'entreprise, la certification permet de :

- Former efficacement à vos métiers et faciliter l'intégration d'un nouveau salarié, par exemple dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Reconnaître et développer les compétences des salariés déjà en poste par l'obtention d'une qualification
- Dynamiser les parcours professionnels et accompagner la mobilité au sein de votre entreprise
- Anticiper l'évolution des métiers
- Fidéliser et motiver vos équipes, en valorisant leurs savoir-faire et en favorisant les évolutions de carrière

Pour les organismes de formation

Ajouter la certification à votre catalogue de formation représente plusieurs avantages:

- Enrichir votre offre commerciale
- Toucher plus de prospects en proposant une offre de formation sectorielle
- ✓ Diversifier votre modèle économique
- Étre identifié comme un organisme de formation expert par les entreprises de la branche
- Elargir votre sourcing d'entreprises
- Bénéficier de la prise en charge des coûts de formation selon les modalités définies par la branche
- Répondre aux besoins de formation des entreprises, notamment sur les métiers à fort enjeu de recrutement
- Faire partie d'un réseau d'organismes de formation habilités par une branche

Pour former à la certification, vous devez au préalable être habilité à dispenser la formation par la branche qui a créé la certification. Rapprochez-vous de l'<u>ADEF</u>, l'organisme certificateur de la branche de la Prévention et Sécurité.

Obligations réglementaires



Livre VI du Code de la sécurité intérieure

- ✓ Pas d'inscription au bulletin n°3 du casier judiciaire
- Être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans
- ✓ Autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS
- Étre en possession d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- ✓ Être propriétaire de son chien



Quelles sont les missions de l'Agent cynotechnique en détection des explosifs?

Le titulaire du TFP « Agent cynotechnique en détection des explosifs » doit être capable d'assurer les activités suivantes :

- Exécuter un travail professionnel conformes aux protocoles et consignes, avec un chien conforme aux obligations réglementaires, obéissant, soigné et bien traité sur le plan de l'hygiène et du bien-être animal, préparé pour la mission de recherche de matières explosives
- Conduite et d'accompagnement d'un chien dans un environnement suspect, de foule, adapté aux situations les plus plausibles prévues
- ✓ Compréhension des attitudes du chien face à un objet suspect, en particulier pouvant contenir des matières explosives
- ▼ Réactivité et alerte vis-à-vis des forces publiques en cas de détection de matières explosives
- Sécurisation immédiate d'un objet, d'un site, d'un lieu, d'un périmètre faisant face à un risque d'explosion suite à la détection de matières explosives

Quelles sont les compétences validées par le TFP?

L'agent cynotechnique en détection des explosifs doit être capable de maitriser les compétences suivantes :

Compétences Modalités d'évaluation

C1 : Se préparer aux missions en appliquant les dispositions réglementaires liées à l'usage du chien, aux chiens dangereux, et aux activités spécifiques liées à la recherche de matières explosives dans le respect des procédures d'intervention pour exercer efficacement son métier agent cynotechnique en recherche d'explosifs

Mises en situations pratiques – questions contextualisées

C2 : Pratiquer le bien-être anatomique et psychologique de l'animal, en prenant toutes les mesures nécessaires à l'hygiène, aux soins, à la prévention des maladies, aux situations d'urgences cynophiles, et aux premiers secours pour favoriser ses motivations et performances et se préparer aux missions de recherche de matières explosives.

Mises en situations pratiques – questions contextualisées

C3 : Entraîner son chien à la recherche de matières explosives par le dressage avec les méthodes appropriées, le conduire dans le cadre des missions de recherche pour la bonne application des protocoles de sécurisation sur des objets délaissées et dans des zones délimitées.

Mises en situations pratiques – questions contextualisées

A noter : l'ensemble des blocs doivent être acquis pour obtenir la certification

Quels sont les emplois accessibles?

Le titulaire du TFP « Agent cynotechnique en détection des explosifs » peut accéder aux emplois suivants :

- Agents cynotechnique de détection d'explosifs
- Agent cynophile en détection d'explosifs
- Agents cynotechnique en recherche de matières explosives
- ✓ Agent cynophile en recherche de matières explosives
- ✓ Agent en cyno-détection des explosifs
- Agent en cyno-détection de matières explosives



Comment obtenir et financer le TFP?

La certification est accessible via un parcours de formation dispensé dans le respect du référentiel prévu par la Branche professionnelle.

2 voies d'accès sont possibles :

La formation

Le parcours de formation obligatoire peut se réaliser via :

- Une action de formation financée par l'entreprise (prise en charge AKTO possible) ou le salarié via son <u>compte personnel</u> <u>de formation</u>
- Un contrat de professionnalisation, avec l'accompagnement d'un tuteur
- Un contrat d'apprentissage, avec l'accompagnement d'un maître d'apprentissage

La validation des Acquis de l'Expérience VAE

La modalité d'évaluation et les règles de validation des compétences se réaliseront via un entretien réalisé avec le jury du Titre à Finalité Professionnelle à partir du livret 2 complété au préalable par le candidat.

L'attribution de la certification se fait après la validation totale de toutes les compétences.

AKTO peut prendre en charge tout ou partie de la formation. Consultez les règles de prise en charge de la branche de la Prévention et sécurité.

Quels sont les organismes de formation et d'évaluation habilités?

Consulter la liste des organismes de formation habilités par la branche.

Qui contacter pour aller plus loin?

Vous êtes une entreprise

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez mettre en œuvre le TFP « Agent cynotechnique en détection des explosifs »? Contactez votre conseiller AKTO.

Vous êtes un organisme de formation

Vous êtes un organisme de formation et vous souhaitez vous faire habiliter par la branche pour dispenser la formation? Rapprochez-vous de l'ADEF, l'organisme certificateur de la branche de la Prévention et sécurité.

Vous êtes un salarié

Vous êtes salarié et vous souhaitez valider le TFP « Agent cynotechnique en détection des explosifs » ? Renseignez-vous auprès de votre employeur ou de <u>l'opérateur en évolution professionnelle de votre région</u>